

# Espace Entreprise & marchés

Espace Entreprise & marchés

## ACTUALITE

### Les défaillances d'assureurs

et de leur mandataire ayant utilisé la Libre Prestation de Service (LPS ? c'est-à-dire opérant depuis un pays membre de l'Espace économique européen, sans filiale en France) sur le territoire français se sont multipliées.

A ce jour sont concernées les compagnies suivantes :

**Gable Insurance AG - Elite Insurance Company Ltd ? CBL Insurance Europe DAC - Alpha Insurance A/S**

Si vous avez souscrit un contrat d'assurance RCD auprès d'une de ces compagnies, **vous devez souscrire au plus vite un nouveau contrat d'assurance RCD** pour continuer votre activité et être protégé en cas de sinistre. La liste des compagnies défaillantes pourrait être amenée à s'allonger.

Ainsi,

**nous vous invitons à vous renseigner et à être vigilant.**

<https://www.abe-infoservice.fr/gable-insurance-ag-elite-insurance-company-limited-cbl-insurance-europe-dac-alpha-insurance-validite>

<https://acpr.banque-france.fr/news>

Depuis le 1

er

et janvier 2018, les personnes intervenant en amont des projets de travaux (maîtres d'ouvrage publics et privés ainsi que les

**maîtres d'œuvre**

) ou lors de leur exécution (

**entreprises de travaux**

) doivent posséder une « Autorisation d'intervention à proximité des réseaux » (

**AIPR**

).

Cette mesure, prise dans le cadre de la

**réforme « anti-endommagement »**

, vise à réduire les risques ainsi que les dommages aux réseaux aériens ou enterrés qui

peuvent survenir lors de travaux à proximité.

&nbsp;Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site suivant&nbsp;:

<https://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr/gu-presentation/construire-sans-detruire/aipr-et-examen-qcm.html>